

**Procédure de Mise en compatibilité
du PLU de SAINT-AGREVE
avec le Projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze.**

**Liste des personnes à inviter
à la réunion d'examen conjoint**

Le dossier de mise en compatibilité du PLU sera adressé aux services avant la réunion (par voie électronique préférentiellement), afin que les personnes concernées puissent en prendre connaissance au préalable.

- Monsieur Le **Préfet** (+ copie à la DDT 07 -Service Urbanisme et Territoires)
- Monsieur Le Président du **Conseil Régional**
- Monsieur Le Président du **Conseil Départemental**
- Monsieur Le Président du **Syndicat Mixte du SCOT Centre Ardèche**
- Monsieur Le Président du **PETR Pays de la Jeune Loire (SCOT limitrophe)**
- Monsieur le Président de la **Communauté de Communes Val Eyrieux**
- Monsieur le Président du **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**
- Monsieur Le Président de la **C.C.I.**
- Monsieur Le Président de la **Chambre de Métiers**
- Monsieur Le Président de la **Chambre d'Agriculture Privée**. Mme Marie Marie
marie.marie@ardèche.chambre-agriculteurs.com

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Préfet
PREFECTURE ARDECHE
Rue Pierre Filliat BP 721
07007 PRIVAS CEDEX

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Préfet,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève
675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CONSEIL REGIONAL
AUVERGNE RHONE-ALPES
1 Esplanade François Mitterrand
69002 LYON

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

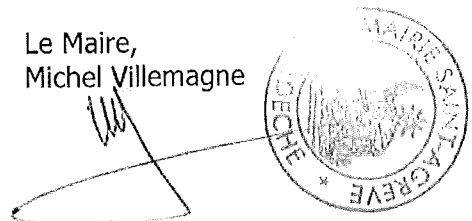
Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CONSEIL DEPARTEMENTAL
Quartier la Chaumette BP737
07007 PRIVAS CEDEX

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

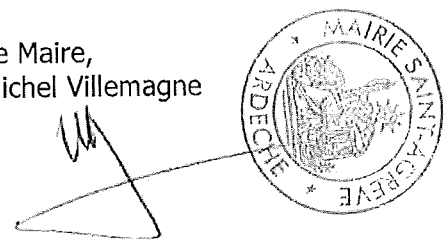
Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Bien cordialement

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève
675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
SYNDICAT MIXTE CENTRE ARDECHE
453 Chateau du Bousquet
07800 SAINT-LAURENT DU PAPE

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

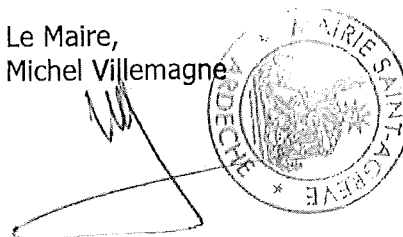
Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Bien cordialement,

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
PAYS DE LA JEUNE LOIRE
1 Place de l'Abbaye
43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CC VAL EYRIEUX
21 Avenue de Saunier BP 55
07160 LE CHEYLARD

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

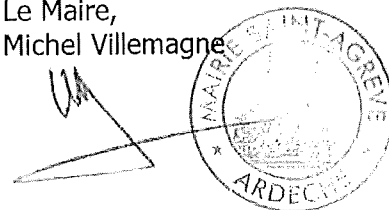
Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Très cordialement,

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève
675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
PNR MONTS D'ARDECHE
Domaine de Rochemure
07380 JAUJAC

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRf

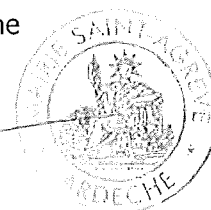
Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

Très cordialement,

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CCI ARDECHE
140 Chemin de Saint-Clair
07000 PRIVAS

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CHAMBRE DES METIERS ARDECHE
70 Allées des Ondines
07500 GUILLHERAND GRANGES

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève** avec le projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

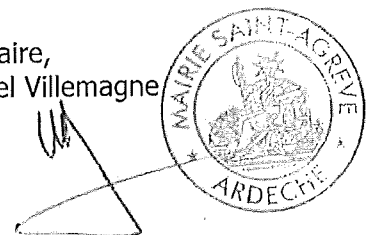
Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr

Saint-Agrève le 20 décembre 2021



Monsieur le Président
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDECHE
4 Avenue de l'Europe Unie BP 114
07001 PRIVAS CEDEX

Mu par l'ad. N° 41/2021/2022 par
le conseil municipal de Saint-Agrève.

Objet : *Mise en compatibilité du PLU de SAINT-AGREVE avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze*

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Agrève a décidé de se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général du projet **de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**. Cette déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève.

Dans le cadre de cette procédure (articles L.153-54 et suivants du Code de l'Urbanisme), nous vous invitons à la **réunion d'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU de Saint-Agrève avec le projet de restructuration-extension de l'hôpital de Moze**, qui se tiendra :

Le lundi 24 janvier 2022 à 14h00
Salle du Conseil municipal 1er étage de la mairie de SAINT-AGREVE.

Vous pourrez télécharger le dossier de mise en compatibilité au format PDF avec le lien suivant : www.grosfichiers.com/ThbW64facRt

Si vous ne parvenez pas à l'ouvrir, veuillez nous transmettre votre adresse mail à mairie@saintagreve.fr, nous vous le transférerons par We Transfer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Michel Villemagne



Mairie de Saint-Agrève

675 Rue du Docteur Tourasse – 07320 SAINT-AGREVE
Tél : 04 75 30 11 21 - Mail : mairie@ville-saintagreve.fr